

# CETEF ARBRES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON POUR EXPÉRIMENTER DES SYLVICULTURES MULTIFONCTIONNELLES



## GROUPE : GESTION FORESTIÈRE ET CHASSE

**La chasse constitue une activité culturelle et sociale très pratiquée dans notre région. Pour le grand gibier, les chiffres sont d'ailleurs évocateurs : 60 000 sangliers tués chaque année, mais également 12 000 chevreuils, et 1 500 cervidés pour 75 000 chasseurs.**

**Une pratique de toute façon nécessaire pour viser un équilibre forêt gibier**

**Source de revenus potentiels, elle est pourtant dans bien des cas peu ou pas valorisée en forêt privée**

**Dans plusieurs régions des réflexions, expérimentations ont déjà été menées afin d'intégrer activité cynégétique et pratiques de gestion forestière**

### **3 objectifs principaux à concilier :**

#### **1 - Gérer la forêt et la protéger des dégâts de gibier**

- ☞ Des réflexes sylvicoles simples
- ☞ Une végétation d'accompagnement maîtrisée, mais non éradiquée dans les plantations qui protégera les plants
- ☞ Lorsque c'est possible un choix d'essences moins appétentes
- ☞ Une nécessaire vigilance
- ☞ Implication dans les dispositifs de suivis des espèces organisés par les fédérations, par l'éventuelle mise en place d'enclos/exclos
- ☞ Et bien entendu une participation active des représentants forêts privées aux commissions cynégétiques et plans de chasse

#### **2 - Favoriser des populations de gibier en équilibre avec la capacité d'accueil de la forêt**

La faune constitue une richesse incontestable qui fait partie intégrante des milieux forestiers. Toutefois parfois pour de multiples raisons cette faune peut être rare et le propriétaire avoir intérêt à prendre des mesures pour augmenter les populations :

- Favoriser nourriture et abri : Maîtrise de la végétation d'accompagnement, création de gagnages par non acharnement sur certains espaces ouverts, sur les accotements de routes forestières mais également par des éclaircies suffisamment fortes (développement de sous étage)
- Aménager des points d'eau toujours intéressants, en fonction des dimensions, ils peuvent constituer des réservoirs DFCI

- Créer des layons de circulation très appréciés par de nombreuses espèces (souvent les cloisonnements sylvicoles et d'exploitation conviennent très bien)
- Eviter autant que possible les dérangements à certaines périodes sensibles (reproduction, hivernage en zone de montagne)

### **3 – Aménager la forêt de façon à rendre la pratique de la chasse plus attrayante, plus efficace, plus sûre**

- ☞ Repérage des lieux vitaux des populations (reproduction, élevage des jeunes, hivernage...)
- ☞ Création de layons de pénétration, de cheminement.
- ☞ Aménagement de lieux d'observation, de poste de tir, miradors...

Ces aménagements pourront alors permettre dans certains cas, si le propriétaire le souhaite, de s'orienter vers une valorisation financière : location, chasses accompagnées, produits intégrés avec tourisme rural...

Dans le département de l'Hérault, une convention entre les forestiers privés (syndicat des propriétaires et CRPF), le Conseil général et Fédération des chasseurs sera prochainement signée. Elle constitue une charte qui cadre les relations entre propriétaires et chasseurs dans le cadre de l'exercice de leur activité et indique une valorisation financière souhaitable

**Gestion forestière et chasse sont bien compatibles. Les réflexes sylvicoles et d'aménagement de la forêt répondent la plupart du temps aux 3 objectifs principaux identifiés. Souvent même ils vont au-delà en favorisant en plus biodiversité, état sanitaire des peuplements, richesse paysagère et lutte contre certains dangers externes comme l'incendie.**

**Le groupe s'attachera à poursuivre ses réflexions sur ce sujet, enrichir ses connaissances par les témoignages et expériences rencontrées, expérimenter et observer lui-même au sein des propriétés des participants.**

**Ses préoccupations portent à la fois sur les modalités techniques à concilier pour un équilibre sylvo-cynégétique optimal et durable, et sur les résultats économiques qui eux aussi doivent être adaptés aux attentes des propriétaires et à la pérennité de la gestion choisie.**

**Animateurs :**

- **Jean Pierre Villebrun, animateur du groupe**
- **Jean Marc Auban, animateur technique**

**Contacts : CETEF ARBRES languedoc-Roussillon / CRPF Languedoc-Roussillon**

378 rue de la Galera, BP 4228 – 34097 MONTPELLIER CEDEX 5

Tel : 04 67 41 68 10

**Courriels : [villebrunjp@orange.fr](mailto:villebrunjp@orange.fr) - [jean-marc.auban@crpf.fr](mailto:jean-marc.auban@crpf.fr)**